

Programme court de deuxième cycle en intervention en contexte de plein air

Téléphone : 514 987-3723
Courriel : kincycsup@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
0804	Programme court de deuxième cycle en intervention en contexte de plein air	Attestation d'études, Att.	15

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Le programme court est fondé sur une définition large de l'intervention en contexte de plein air qui inclut les perspectives d'intervention dans un continuum passant de l'urbanité à la nature sauvage en tenant compte des contraintes et enjeux contemporains, en fonction des besoins des clientèles visées et des milieux d'intervention. L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'intervention en contexte de plein air afin de développer chez l'étudiant, la capacité de mener, avec rigueur et ouverture sur le monde, des projets d'intervention originaux, seul ou en équipe, dans des milieux variés. Cette formation propose une démarche singulière visant le développement d'une grande autonomie intellectuelle.

À la fin du programme, les étudiants auront développé les compétences suivantes :

1. Intégrer des connaissances relatives à l'intervention en contexte de plein air.
2. Planifier, organiser et superviser des projets d'intervention en contexte de plein air auprès des groupes variés dans des situations complexes.
3. Analyser les incidences éthiques et juridiques de l'intervention en contexte de plein air, dans divers milieux, dans une perspective de prévention.
4. Évaluer les impacts de la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'intervention en contexte de plein air sur l'environnement et les participants.
5. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement des compétences de l'intervenant en contexte de plein air.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans une discipline reliée à la motricité humaine (ex. : éducation physique, sciences de l'activité physique), à l'éducation (ex. : enseignement préscolaire-primaire, enseignement secondaire, adaptation scolaire et sociale), au loisir (ex. : animation culturelle, tourisme, gestion du loisir) ou dans une discipline connexe, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Les candidats ayant une moyenne

inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

ou

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente de cinq années.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à vingt-cinq (25) étudiants afin d'assurer un encadrement de qualité et supporter l'approche pédagogique particulière à ce programme qui repose sur des expérimentations en contexte réel de plein air.

Un minimum de douze étudiants inscrits est requis pour démarrer le programme.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne seulement.

Méthode et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, d'une lettre de vos motivations et de vos intérêts en plein air en tant que candidat au programme et deux lettres de recommandation (voir formulaire « Rapport du répondant » annexé au formulaire de demande d'admission).

Régime et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert. La durée normale du programme est de 12 mois (trois trimestres).

Les cours seront offerts en formule intensive, une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sur trois trimestres (automne, hiver, été). Plusieurs fins de semaine se dérouleront en contexte de plein air, les frais de transport, d'hébergement et de subsistance seront à la charge des étudiants.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours obligatoires suivants (9 crédits) :

DDD7630 Éducation relative à l'environnement et plein air (1 cr.)
 JUR7006 Droit et intervention en plein air (1 cr.)

- KIN7410 Physiologie de l'exercice en contexte de plein air et milieux extrêmes
- KIN7420 Modèles et stratégies d'intervention en contexte de plein air (4 cr.)

L'activité d'intégration suivante (3 crédits) :

KIN7440 Projet d'intervention : élaboration

Une des options suivantes (3 crédits) :

KIN7441 Projet d'intervention : mise en oeuvre

KIN7442 Projet d'intervention : développement scientifique

REMARQUES PARTICULIÈRES**Connaissance du français**

L'étudiant doit posséder une connaissance suffisante de la langue française.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

Plusieurs fins de semaine se dérouleront en contexte de plein air, les frais de transport, d'hébergement et de subsistance seront à la charge des étudiants. L'étudiant doit apporter son équipement personnel pour les cours se déroulant en plein air (vêtements adaptés, sac à dos...).

Lors des activités se déroulant en milieu urbain ou semi-urbain, les frais d'entrée aux différents sites et la location d'équipement seront à la charge des étudiants.

PASSERELLES

L'étudiant qui, suite au programme court, souhaite poursuivre ses études à la maîtrise en kinanthropologie, pourrait se voir accorder jusqu'à 6 crédits, sur recommandation favorable du sous-comité d'admission et d'évaluation du programme de maîtrise en kinanthropologie.

DESCRIPTION DES COURS**DDD7630 Éducation relative à l'environnement et plein air****Objectifs**

Les objectifs de ce cours sont a) d'explicitier l'importance et clarifier la pertinence de la prise en compte du rapport à l'environnement pour la planification et l'intervention en éducation plein air, et b) d'explorer les avenues pédagogiques d'intégration d'une dimension environnementale en éducation plein air.

Sommaire du contenu

Ce cours propose une analyse des fondements de l'éducation relative à l'environnement et l'exploration d'une diversité de propositions pédagogiques en ce domaine en mettant l'accent sur la planification de situations éducatives en contexte de plein air. Le cours sera axé sur la mise en relation d'éléments théoriques avec des exemples concrets de pratiques éducatives, s'appuyant sur les expériences, les réflexions et les préoccupations des étudiants.

Modalité d'enseignement

Présentations théoriques, discussions de groupe et expérimentation de pratiques en contexte réel de plein air (Laboratoire)

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de deuxième cycle en

intervention en contexte de plein air

JUR7006 Droit et intervention en plein air**Objectifs**

Ce cours vise à développer une compréhension des enjeux juridiques soulevés par l'intervention en contexte de plein air. Ce cours offre une présentation générale du cadre normatif applicable, que ce soit en milieu terrestre, aquatique, nautique ou aérien. Seront notamment abordés les principes et les règles relatifs à la détermination des sources de droit, à la hiérarchisation des lois, au partage législatif des compétences, à la responsabilité civile d'ordre contractuel et extracontractuel, à la responsabilité pénale ainsi qu'à la délégation de l'autorité parentale. Les thèmes abordés favoriseront la mise en place de bonnes pratiques en matière de prévention, de réduction de risques, et lorsqu'un accident ou une situation d'urgence survient.

Sommaire du contenu

Seront distingués la loi, la jurisprudence, la coutume et le contrat, ainsi que la constitution, la loi ordinaire et le règlement. Certaines lois et règlements susceptibles d'encadrer l'intervention en certains contextes de plein air seront abordés, notamment en ce qui concerne le partage législatif et la compétence fédérale sur les activités s'exerçant dans des Parcs nationaux, entre autres. Les régimes de responsabilité pénale seront distingués de la responsabilité civile et l'attention attirée sur certaines infractions susceptibles d'être commises en contexte d'intervention en plein air. Un segment sur la responsabilité civile mettra l'accent sur les obligations contractuelles et les conséquences de leur inexécution en matière d'intervention en plein air, sur la validité des clauses de limitation ou d'exclusion de responsabilité civile, sur le régime de responsabilité du fait personnel, sur les régimes de responsabilité civile du fait d'autrui, sur le partage de responsabilité et ses incidences économiques, sur la théorie de l'acceptation des risques, sur l'immunité relative accordée aux sauveteurs en situation d'urgence ainsi que sur les enjeux liés à l'assurance responsabilité civile. Un segment portera sur les droits, pouvoirs, obligations et responsabilités liés à la délégation de l'autorité parentale.

Modalité d'enseignement

Cours se déroulant lors de deux fins de semaine, possiblement.

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de 2e cycle en intervention en contexte de plein air.

KIN7410 Physiologie de l'exercice en contexte de plein air et milieux extrêmes**Objectifs**

L'objectif de ce cours est l'approfondissement des connaissances en physiologie relatives au fonctionnement en milieu extérieur (contexte de plein air).

Sommaire du contenu

Ce cours abordera notamment les grands systèmes physiologiques et les notions de sécurité dans différents milieux (aquatique, températures extrêmes, altitude...) en fonction des différences individuelles (âge, maladies chroniques, handicaps...). Le cours comprend divers apprentissages : mesurer et évaluer la condition physique à l'aide de tests adaptés à différents milieux extérieurs (aquatique, montagne, sentier de randonnée, etc.). Développer un entraînement spécifique en fonction des conditions de réalisation (différents milieux extérieurs) et des objectifs poursuivis par le milieu d'intervention (scolaire, communautaire, du loisir et du tourisme d'aventure). Les étudiants seront appelés à développer un esprit critique des résultats de recherche par l'analyse de la littérature scientifique sur le domaine de la physiologie et des contraintes reliées au plein air.

Modalité d'enseignement

Présentations théoriques accompagnées de mises en pratique en contexte réel de plein air (Laboratoire)

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de 2e cycle en intervention en contexte de plein air.

KIN7420 Modèles et stratégies d'intervention en contexte de plein air

Objectifs

Ce cours vise l'approfondissement des perspectives d'intégration de modèles, de stratégies d'intervention et de pistes de développement dans le cadre de la création de programmes d'intervention en contexte de plein air.

Sommaire du contenu

Les perspectives d'intégration serviront de bases au développement de programmes d'intervention en contexte de plein air relatifs à diverses problématiques et objectifs des milieux d'intervention. Le cours porte spécifiquement sur l'intervention en contexte de plein air et les défis de la gestion de groupe et des risques en grands espaces (hors mur). Il porte aussi sur la prévalence de l'environnement et son impact sur les apprentissages souhaités ou non, l'expérience vécue en plein air (aspects sensoriels, techniques, environnementaux...) dans une perspective d'activité physique et de santé. Le cours propose l'application pratique en lien avec le plein air, l'historique des milieux d'intervention, les zones d'intervention (urbaine de proximité, semi-urbaine, milieu éloigné et sauvage) et l'évaluation de la pratique des activités de plein air (techniques, leadership, dynamique de groupe, connaissance de l'environnement...).

Modalité d'enseignement

Cours annuel, présentations théoriques accompagnées de mises en pratique en contexte réel de plein air (Laboratoire)

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de 2e cycle en intervention en contexte de plein air.

KIN7440 Projet d'intervention : élaboration

Objectifs

Ce cours vise la synthèse et l'application des apprentissages réalisés dans le programme par l'élaboration d'un projet d'intégration. L'objectif est d'amener l'étudiant, selon sa sphère d'intérêt à élaborer un projet d'intervention en contexte de plein air en intégrant une approche cohérente des activités en fonction des aspects fondamentaux de l'intervention en contexte de plein air et en lien avec les finalités du milieu d'intervention.

Sommaire du contenu

Au terme de ce cours l'étudiant devra faire rapport au bénéfice des autres étudiants du cours.

Modalité d'enseignement

Exposés interactifs, discussions, présentations orales par les étudiants, pratique réflexive

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de 2e cycle en intervention en contexte de plein air.

KIN7441 Projet d'intervention : mise en oeuvre

Objectifs

Ce cours vise la synthèse et l'application des apprentissages réalisés dans le programme par la mise en oeuvre d'un projet d'intégration. L'objectif est d'amener l'étudiant, selon sa sphère d'intérêt à mettre en oeuvre son projet d'intervention en contexte de plein air en intégrant

une approche cohérente des activités en fonction des aspects fondamentaux de l'intervention en contexte de plein air et en lien avec les finalités du milieu d'intervention.

Sommaire du contenu

Le projet fera l'objet d'un suivi continu et individuel et de visites d'un superviseur sur le lieu de l'intervention. L'étudiant évaluera les retombées de la démarche mise en place et en fera le bilan dans un rapport d'intégration. Au terme de ce cours l'étudiant fera rapport de son projet aux autres étudiants du cours et rendra public son projet d'intervention afin qu'il puisse servir de canevas pour d'autres projets d'intervention en contexte de plein air.

Modalité d'enseignement

Les étudiants sont présents dans le milieu d'intervention pour réaliser leur projet. Le superviseur assure la qualité de la mise en oeuvre du projet.

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de 2e cycle en intervention en contexte de plein air.

Préalables académiques

KIN7440 Projet d'intervention : élaboration

KIN7442 Projet d'intervention : développement scientifique

Objectifs

Ce cours vise la synthèse et l'application des apprentissages réalisés dans le programme par le développement d'un avant-projet de recherche. L'objectif est d'amener l'étudiant à développer un projet de recherche admissible à la maîtrise en kinanthropologie. L'étudiant doit préparer et présenter de façon satisfaisante, dans un document écrit, la revue de la littérature, le contexte théorique, les objectifs et la méthodologie de son projet de mémoire.

Modalité d'enseignement

Exposés, ateliers, séminaire, présentation orales des étudiants, discussions de groupe

Conditions d'accès

Cours réservé aux étudiants du programme court de 2e cycle en intervention en contexte de plein air.

Préalables académiques

KIN7440 Projet d'intervention : élaboration

Automne (10 crédits)	KIN7410	KIN7420	KIN7440
Hiver (2 crédits)	JUR7006	DDD7630	
Été (3 crédits)	KIN7441 ou KIN7442		

Fins de semaine	Dates	Lieux et types de cours
Septembre	Fête du travail	À l'UQAM et à Montréal, plein air en milieu urbain
Octobre	Action de grâce	Dans les Laurentides, à Labelle, plein air en milieu naturel
Novembre	Première fin de semaine de novembre	À Montréal et les environs, plein air urbain
Décembre	Première fin de semaine de décembre	À Montréal et les environs, plein air en milieu semi-urbain
Janvier	Deuxième fin de semaine de janvier	À Montréal, à l'UQAM, cours de droit et ERE
Février	Deuxième fin de semaine de février	À Montréal, à l'UQAM, cours de droit et ERE
Mars	Deuxième fin de semaine de mars	Lieu à confirmer, plein air en milieu naturel l'hiver
Avril	Deuxième fin de semaine d'avril	À Montréal et les environs, plein air en milieu urbain et semi-urbain l'hiver
Mai et juin	Calendrier personnel de l'étudiant	Suivi des projets d'intervention : mise en œuvre ou développement scientifique

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
 Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 31/03/16, son contenu est sujet à changement sans préavis.
 Version Automne 2016